

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvel usage de l'économie de partage Partenariat CCI - Barterlink pour favoriser les échanges locaux des TPE de Meurthe-et-Moselle

Le 25 mars 2021

Lancé sur Nancy en 2019, le réseau Barterlink est un outil de financement complémentaire en bas de bilan qui permet de valoriser des actifs sous-utilisés dans une entreprise.

Il compte aujourd'hui plus de 1500 membres (et plus de 12 000 via les réseaux d'entreprises adhérents). La CCI de Meurthe-et-Moselle, déjà adhérente du réseau, & Barterlink s'associent pour offrir des abonnements annuels à des petites entreprises locales partenaires.

Préserver la trésorerie, générer un complément de chiffre d'affaires ou commercer localement... autant de bénéfices qu'apporte le « bartering » ou troc inter-entreprises, système né aux États-Unis dans les années 30, basé sur les échanges de biens et services de ressources non utilisées par les entreprises.

« Après un an de crise Covid-19, cet outil peut participer à la relance des entreprises, facilitant le passage du troc vers le commerce habituel. Les petites entreprises notamment vont pouvoir accéder à ce service grâce à la CCI authentique 'tête de réseaux' départemental. » précise les deux signataires.

Invitation presse

François Pélissier, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle Sylvain LHOMMEE, Dirigeant Fondateur de BarterLink

Sont heureux de vous convier

Lundi 29 mars 2021 à 16h30.

CCI de Meurthe-et-Moselle - 53 rue Stanislas - Nancy - Salle des Séances

à la signature de la convention de partenariat 2021

en présence d'entreprises récemment adhérentes

Plus d'informations : https://barterlink.fr/

Contact Presse : Éric TAVERNE

Tél. 03 83 85 54 25 - Mél. e.taverne@nancy.cci.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troc inter-entreprises : BarterLink fête ses 5 ans et passe la barre des 2 millions de « Links* » échangés L'occasion de dresser le bilan et témoigner du bouleversement des usages

Créée en 2016 à Bordeaux, BarterLink est devenue en quelques années le leader français du marché du troc inter-entreprises (« Barter » en anglais).

Le constat principal ? Une prise de conscience des dirigeants sur la nécessité de recourir au troc. Le corollaire : une accélération de l'activité de BarterLink depuis mars 2020, pour atteindre un volume de plus de 2 millions de Links* en biens et services échangés sur l'ensemble du territoire en 5 ans. Prochaine étape pour l'entreprise : la recherche d'un partenaire capitalistique et industriel pour soutenir un déploiement multirégional et européen. *Link : Monnaie virtuelle utilisée pour les échanges. 1 Link = 1 euro

Un changement d'attitude sur le marché français Apparu aux USA dans les années 30, ce système d'échanges - ou « Bartering » -, complémentaire du commerce traditionnel, s'est développée notamment avec l'essor d'internet à partir des années 2000. Il représente désormais dans le monde plus de 12 milliards en équivalent dollars chaque année, dont 2 milliards sur le territoire européen. Par rapport à ses voisins anglosaxons ou suisses, la France est encore au début de l'histoire. BarterLink a néanmoins observé ces 5 dernières années un vrai changement des comportements de la part des entreprises : une volonté affichée de s'inscrire dans une démarche responsable ancrée sur leur territoire. Si à l'origine du troc interentreprises, la première motivation des entreprises était la possibilité de préserver la trésorerie tout en générant un complément de chiffre d'affaires, les usages évoluent. BarterLink a ainsi constaté une tendance forte au « barter local » permettant de favoriser les circuits courts et soutenir l'économie de proximité : 80% des échanges sont réalisés dans un rayon de 20km. Le volume des échanges a doublé chaque année pour atteindre aujourd'hui 2 millions de Links « troqués » au sein d'une communauté de 1 500 membres directs (TPE/PME, grands groupes, start-up, artisans-commerçants, etc.) et 12 000 indirects (Entreprises issues de groupements & réseaux d'entreprises (associations d'entrepreneurs ou sportives, Métropoles, cabinets d'expertise comptable ou encore mutuelles)). La crise comme accélérateur ?! Certainement... La crise sanitaire actuelle a exacerbé la sous-utilisation des actifs et l'augmentation des stocks : qu'il s'agisse de bouteilles de vins invendues pour un château, de mobilier ou d'équipements informatiques en trop suite au déménagement d'un réseau bancaire ou encore de denrées alimentaires pour un commerçant ; les Links générés par ces échanges ont permis - par exemple - à ces entreprises de renouveler leur équipement industriel, de louer des lieux ou d'acheter des masques en tissu fabriqués par un atelier de couture membre du réseau. Le volume des échanges a doublé depuis un an, signe du recours au troc pour les entreprises fragilisées par les difficultés économiques actuelles.

À Propos de BarterLink Créée en 2016, BarterLink est un réseau d'échanges local de biens et services entre entreprises. Ce dispositif permet aux TPE, PME et grands groupes de vendre / louer des biens ou services sous-utilisés à des entreprises voisines en échange de crédits, les Links (1 Link = 1€). Ces crédits peuvent ensuite être dépensés auprès des milliers d'entreprises de la communauté. 2 millions de Links ont déjà été échangés depuis la création de l'entreprise, sur l'ensemble du territoire français. Présente en régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de Loire, Ile de France et Grand Est, BarterLink emploie 10 salariés.

Contact Presse : Éric TAVERNE

Tél. 03 83 85 54 25 – Mél. e.taverne@nancy.cci.fr